

GAUSSINEL SERGE

COURTY

46700 Montcabrier

Siret : 390 056 620 00011

APE : 0121Z

Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA /CUMA

BULLETIN DE SALAIRE

Du 08/01/2024 au 19/01/2024

N° 12_1706025164603_BS_LAMOUREUX_08012024_1

Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de paye sur www.service-public.fr rubrique [cotisations salariales](#).**JEAN-LUC, FRANCIS LAMOUREUX**

Né(e) le : 28/05/1962

Emploi : **tailleur de vigne**

Date d'entrée : 08/01/2024

Date de sortie : 19/01/2024

Palier : **Palier 1**Coefficient hiérarchique : **100**

Mr JEAN-LUC, FRANCIS LAMOUREUX
Lieu Dit la Pouline
46700 Puy-l'Évêque

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et durant 5 ans pour l'employeur.

Page 1/1

Salaire de base	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Heures normales 1	11,65	x	57,00	664,05
Nombre total d'heures			57,00	
	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
Indemnité de fin de contrat (10,00 % du cumul des salaires bruts)	664,05	x	10,00	66,41
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)	730,46	x		73,05
Rémunération totale brute				803,51
Cotisations et contributions sociales obligatoires	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
Santé				
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès	803,51			8,67
Retraite				
Sécurité Sociale Déplafonnée	803,51	x	0,40	3,21
Sécurité Sociale Plafonnée	803,51	x	6,90	55,44
Complémentaire T1	803,51			38,49
Formation	803,51	x	0,01	0,08
CSG non imposable à l'IR	796,35	x	6,80	54,15
CSG imposable à l'IR	796,35	x	2,40	19,11
CRDS imposable à l'IR	796,35	x	0,50	3,98
Total des cotisations et contributions obligatoires				183,13
Exonérations et allègements de cotisations				0,00
Montant net social				620,38
Remboursements et déductions diverses	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 620,38				

Montant net imposable : 643,47

Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00

Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 0,00 €) × (Taux de 0,00%) = 0,00**Montant net à payer : 620,38****Cumul depuis le début du contrat :**

- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 0,00 €
- de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
- des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de paiement : .. / .. / ..